



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ IRABOND UU52B

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit IRABOND UU52B

Numéro du produit ADH UU52B

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Apprêt.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H332 Repr. 1B - H360D STOT SE 3 - H336

Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeur inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H360D Peut nuire au fœtus.

IRABOND UU52B

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (ETHER MONOMÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE-GLYCOL),
CYCLOHEXANONE, 2-MÉTHOXYPROPANOL

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (ETHER MONOMÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE-GLYCOL)	30-60%
Numéro CAS: 107-98-2	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336	
CYCLOHEXANONE	30-60%
Numéro CAS: 108-94-1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H332	

IRABOND UU52B

2-MÉTHOXYPROPANOL	<1%
Numéro CAS: 1589-47-5	
Classification	
Flam. Liq. 3 - H226	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
Repr. 1B - H360D	
STOT SE 3 - H335	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Le produit est inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au ras du sol et s'accumuler au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

IRABOND UU52B

Précautions individuelles

Le produit est inflammable. Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Fournir un système adéquat de ventilation. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Prévenir toute électricité statique et formation d'étincelles. Les cuves d'entreposage et autres récipients doivent avoir une prise de terre. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage

Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

IRABOND UU52B

Protection des yeux/du visage	Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques ou écran facial. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
Protection des mains	Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène Polychlorure de vinyle (PVC). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.
Autre protection de la peau et du corps	Porter une combinaison de protection chimique.
Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Aucune odeur caractéristique.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	145°C @
Point d'éclair	44°C
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 8 Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 1.1
Densité relative	1.00 @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	<50 mPa s @ 20°C
Autres renseignements	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

IRABOND UU52B

Réactivité	Acides. Agents comburants forts.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts. Acides forts. Bases - inorganiques. Bases - organiques.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV) 11 335,01

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 27,71

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 3,78

Inhalation Nocif par inhalation.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition Inhalation Absorption par la peau Ingestion.

12. Données écologiques

Écotoxicité Éviter le rejet dans l'environnement.

Toxicité Pas considéré toxique pour le poisson.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

IRABOND UU52B

Renseignements généraux	La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.
Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.
Catégorie de déchets	08 04 99

14. Informations relatives au transport

Général Aucune autre information connue.

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD) 1263

Numéro ONU (IMDG) 1263

Numéro ONU (ICAO) 1263

Numéro ONU (DOT) 1263

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD) PAINT RELATED MATERIAL

Désignation officielle de transport (IMDG) PAINT RELATED MATERIAL

Désignation officielle de transport (ICAO) PAINT RELATED MATERIAL

Désignation officielle de transport (DOT) PAINT RELATED MATERIAL

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD 3

Étiquette du TMD 3

Classe de l'IMDG 3

Classe/division de l'ICAO 3

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'ICAO III

Groupe d'emballage du DOT III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

IRABOND UU52B

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-E

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 8

Date d'entrée en vigueur 2017-08-16

Mentions de danger intégrales H226 Liquide et vapeur inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H360D Peut nuire au fœtus.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.